

Réponse de la direction du CRSNG : Évaluation du programme La découverte

Les subventions à la découverte du CRSNG constituent le principal mécanisme de financement pour des milliers de chercheurs chaque année. Elles représentent plus du tiers du budget annuel du CRSNG, qui se chiffre à 1,1 milliard de dollars, et constitue le secteur où nous investissons le plus.

Pour en savoir plus sur la façon dont les chercheurs et les ingénieurs de votre région permettent au Canada de demeurer à l'avant-garde de la découverte et de l'innovation, allez à http://www.nserc-crsng.gc.ca/Discovery-Decouverte/index_fra.asp

CONTEXTE

Depuis la création du CRSNG, les subventions à la découverte¹ sont l'une des principales sources de financement fédéral accordé à un large éventail de travaux de recherche dans les disciplines des sciences naturelles et du génie. Le programme favorise et appuie une base diversifiée de capacité de recherche de qualité sur les campus universitaires canadiens. Ce programme phare du CRSNG maintient sa réputation d'excellence à l'échelle internationale.

Les subventions à la découverte, dont la dernière évaluation remonte à 2008, repoussent les limites des connaissances dans tous les domaines en plus de stimuler la collaboration en recherche. En 2009, le CRSNG a mis en place un processus d'évaluation en deux étapes, dissociant l'évaluation du mérite et la recommandation en matière de financement, puis il a instauré en 2010 un modèle de conférence pour l'évaluation des demandes. La mise en œuvre de ces modifications au système d'évaluation par les pairs a rendu l'approche plus souple et dynamique, permettant au CRSNG de s'adapter rapidement aux changements dans le contexte de la recherche et de mieux évaluer les propositions qui chevauchent plusieurs disciplines.

Cinq ans plus tard, un autre examen² du programme La découverte³ a été mené à bien. Bien que l'évaluation vise à évaluer le programme La découverte dans son ensemble, sa portée a été définie de façon à mettre l'accent sur les subventions à la découverte. Deux facteurs ont principalement motivé l'examen qui a été terminé au printemps 2014. Mentionnons tout d'abord l'examen de la pertinence, de la conception et de l'exécution ainsi que de l'efficacité et de l'efficience du programme La découverte dans le cadre du cycle systématique d'évaluation des programmes du CRSNG, en vertu duquel l'organisme évalue ses programmes de subventions tous les cinq ans pour déterminer s'ils répondent de façon pertinente et efficace aux objectifs, conformément aux lignes directrices publiées par le Secrétariat du Conseil du Trésor. Le deuxième facteur, de la plus haute importance pour le CRSNG, était l'évaluation de l'incidence des modifications apportées il y a cinq ans aux subventions à la découverte par suite de son examen antérieur. Le principal objectif de ces modifications était de rendre le processus d'évaluation plus juste et transparent pour l'ensemble des candidats et de permettre aux meilleurs d'entre eux d'obtenir le financement voulu pour entreprendre ou poursuivre une carrière de calibre international.

La présente évaluation porte sur la période de cinq ans qui a suivi la dernière évaluation, soit de 2008-2009 à la fin de 2012-2013.

¹ Au départ, les subventions s'appelaient les subventions pour dépenses courantes, mais ce nom a été remplacé en 1992 par les subventions de recherche, puis changé une nouvelle fois en 2003 pour s'appeler les subventions à la découverte.

² Conformément à la [Politique sur l'évaluation](#) du Conseil du Trésor et aux exigences de l'article 42.1 de la [Loi sur la gestion des finances publiques](#).

³ Conformément à l'architecture d'alignement des programmes du CRSNG, le programme La découverte comprend deux sous-programmes : 1) Recherche axée sur la découverte (pour lequel les subventions à la découverte constituent la principale possibilité de financement) et 2) Appareils de recherche et infrastructure.

APERÇU – RÉPONSE DE LA DIRECTION

La direction est ravie de la conclusion globale du Comité d'examen international selon laquelle les subventions à la découverte sont performantes, pertinentes et efficaces et le processus révisé d'évaluation par les pairs devrait être maintenu moyennant quelques améliorations. Le CRSNG prend bonne note du conseil de maintenir le cap sans avoir à apporter de modifications majeures.

Le Comité a conclu que les subventions à la découverte demeurent le mécanisme de soutien le plus important du Canada pour un large éventail de travaux de recherche en sciences naturelles et en génie et que ce rôle devrait être pleinement reconnu. Le CRSNG salue également la reconnaissance accordée par le Comité au soutien de la prochaine génération de chercheurs qui aideront à assurer la prospérité du Canada à l'avenir.

Le récent rapport du Conseil des académies canadiennes (CAC) intitulé [Paradoxe dissipé : Pourquoi le Canada est fort en recherche et faible en innovation](#) souligne l'importance du financement de la recherche fondamentale axée sur la découverte. Dans sa [présentation](#) (en anglais seulement) sur le rapport, la CAC indique que la politique d'innovation devrait consolider les points forts en recherche du Canada, qui sont à la base de l'innovation commerciale. Par ailleurs, elle mentionne que l'excellence de la recherche universitaire est importante parce qu'elle est essentielle pour fournir à la prochaine génération une formation de pointe, qu'elle constitue également le « prix d'admission » au bassin mondial des connaissances les plus récentes et aux réseaux, qu'elle accroît l'attrait du Canada pour les investissements directs étrangers de grande valeur effectués par des entreprises axées sur le savoir et qu'elle donne parfois directement lieu à des retombées commerciales.

La direction apprécie et reconnaît le travail rigoureux effectué dans le cadre de cette évaluation par les membres du Comité d'examen international, dont les efforts bénévoles ont permis une analyse solide et approfondie des subventions à la découverte. L'évaluation confirme le calibre international, la pertinence et la qualité du programme.

Le CRSNG tient également à remercier le milieu de la recherche d'avoir fourni une rétroaction précieuse tout au long de l'évaluation. Des milliers de titulaires de subvention à la découverte, de candidats, de personnes hautement qualifiées et de membres et de présidents de groupes d'évaluation ont participé aux sondages en ligne. Des sociétés savantes et des administrateurs d'université des quatre coins du pays ont également formulé des commentaires.

RECOMMANDATIONS

Recommandation n° 1 : Revoir le Programme de suppléments d'accélération à la découverte.

Il y a lieu de revoir la vocation et la nature des suppléments d'accélération à la découverte. Le Comité recommande :

- de maintenir pour les suppléments d'accélération à la découverte une enveloppe distincte de celle des subventions à la découverte;
- de modifier l'orientation des suppléments d'accélération à la découverte pour délaisser l'appui à la recherche « à risque élevé » en faveur de leur vocation initiale d'« accélérateur » mais d'une façon plus ciblée;
- de réserver les suppléments d'accélération à la découverte aux chercheurs débutants (c.-à-d. ceux qui détiennent leur doctorat depuis dix ans ou moins) et à ceux qui présentent leur première demande de renouvellement afin d'accélérer l'appui à ceux qui ont déjà fait leurs preuves et leur permettre ainsi de commencer leur carrière d'un bon pied;
- de faire connaître clairement ce changement d'orientation au milieu de la recherche (car les « nouveaux » objectifs actuels ne sont pas encore bien compris).

Réponse de la direction : *D'accord en principe*

La direction prend acte de la conclusion du Comité selon laquelle les suppléments d'accélération à la découverte (SAD) devraient être réexaminés, en raison des difficultés associées à la définition et à l'évaluation de la recherche à risque élevé, ainsi que de la suggestion de réserver les SAD principalement aux chercheurs débutants. L'objectif qui consiste à identifier rapidement les étoiles montantes et à appuyer l'excellence à un moment important de leur carrière cadre avec les priorités du CRSNG et la [Stratégie des sciences et de la technologie](#) du gouvernement du Canada. Ainsi, le pays sera en mesure d'attirer et de retenir les meilleurs chercheurs.

Mesures proposées

Responsabilité : la Direction des subventions de recherche et bourses en collaboration avec la Direction des relations extérieures et communications – Échéance : 2016

- La direction examinera les objectifs actuels des suppléments d'accélération à la découverte.
- En collaboration avec le Comité des subventions et bourses, la direction envisagera de réserver les suppléments d'accélération à la découverte aux chercheurs débutants qui ont déjà fait leurs preuves et évaluera d'autres priorités éventuelles pour le programme. Le CRSNG communiquera clairement au milieu de la recherche toute modification apportée au programme.

Recommandation n° 2 : Permettre aux chercheurs débutants d'anticiper leur première demande de renouvellement.

Le Comité recommande :

- d'assouplir les modalités pour permettre aux chercheurs débutants qui le souhaitent d'anticiper leur première demande de renouvellement.
 - La recommandation en matière de financement formulée par le groupe d'évaluation aurait un caractère définitif, tant pour les renouvellements habituels après la période de validité de cinq ans que pour un premier renouvellement anticipé après trois ou quatre ans.
 - Les résultats des premières demandes de renouvellement seront suivis de près et présentés séparément des autres demandes de renouvellement.
 - Les suppléments d'accélération à la découverte pourront être considérés comme une source de financement supplémentaire après la réorientation des objectifs visés (voir la recommandation n° 1).

Réponse de la direction : *D'accord en principe*

Le CRSNG s'engage à aider les chercheurs en début de carrière dont la formation et l'expertise ont grandement contribué aux domaines des sciences naturelles et du génie et il prend acte de l'intérêt du Comité pour les résultats de leur financement.

Le CRSNG surveille actuellement les résultats des premières demandes de renouvellement, mais ces résultats n'ont pas été présentés séparément de ceux des autres demandes de renouvellement. La direction prend acte de la suggestion du Comité d'examiner les résultats des chercheurs débutants qui ont fini leur doctorat depuis dix ans ou moins. Il faut examiner s'il est possible d'autoriser un premier renouvellement anticipé et quantifier et surveiller l'incidence sur la charge de travail des membres bénévoles des groupes d'évaluation et du personnel. Il convient également de noter que les politiques du CRSNG ne tiennent pas compte du moment du processus de titularisation des universités.

Il serait peut-être approprié d'attribuer des fonds du Programme de suppléments d'accélération à la découverte pour alléger les contraintes de financement subies par les candidats qui présentent une première demande de renouvellement anticipée. Cette approche doit faire l'objet d'un examen plus approfondi et dépend du résultat de la révision de la nature et de la vocation des suppléments d'accélération à la découverte.

Mesures proposées

Responsabilité : la Direction des subventions de recherche et bourses – Échéance : 2016

- La direction examinera la possibilité d'autoriser les chercheurs à anticiper leur première demande de renouvellement.
- En concertation avec le Comité des subventions et bourses, le CRSNG évaluera la suggestion de réviser le Programme de suppléments d'accélération à la découverte afin de fournir un financement supplémentaire. Cette approche est proposée sous réserve d'une analyse du financement additionnel requis pour appuyer les premières demandes de renouvellement anticipées et de la nature et de la vocation des suppléments d'accélération à la découverte dans l'avenir (voir la recommandation n° 1).

Responsabilité : la Direction des subventions de recherche et bourses – Échéance : 2014 et exercices ultérieurs

- La direction révisera les statistiques des concours de subventions à la découverte pour séparer les résultats des premières demandes de renouvellement en vue d'établir des rapports de meilleure qualité.

Recommandation n° 3 : Apporter de légères améliorations au processus d'évaluation par les pairs.

Le Comité recommande :

- de mieux faire connaître le mode de fonctionnement du modèle de conférence pour l'évaluation des demandes interdisciplinaires;
- d'envisager des façons d'améliorer, en quantité et en qualité, les commentaires formulés à l'intention des candidats à une subvention à la découverte, en particulier ceux qui reçoivent un montant moindre ou qui ne reçoivent pas de financement.

Réponse de la direction : D'accord

La direction reconnaît l'utilité de donner aux candidats une rétroaction précise et accrue. Compte tenu du nombre élevé de demandes reçues chaque année, le CRSNG doit tenir compte de la charge de travail accrue imposée aux membres bénévoles des groupes d'évaluation et au personnel.

Mesures proposées

Responsabilité : la Direction des subventions de recherche et bourses en collaboration avec la Direction des relations extérieures et communications – Échéance : 2014

- Le CRSNG examinera des moyens de mieux communiquer le mode de fonctionnement du modèle de conférence en ce qui concerne l'évaluation des demandes interdisciplinaires. Le personnel aura l'occasion de présenter cette information, y compris de promouvoir les vidéos en ligne du CRSNG, dans le cadre des visites des sociétés savantes au printemps et à l'été 2014 et dans des articles du bulletin du CRSNG.

Responsabilité : la Direction des subventions de recherche et bourses – Échéance : 2016

- La direction évaluera les possibilités de donner et de communiquer une plus grande rétroaction aux candidats tout en réduisant le plus possible l'incidence sur les membres bénévoles des groupes d'évaluation (voir la recommandation n° 6) et le personnel.

Recommandation n° 4 : Continuer d'avoir recours au facteur du coût de la recherche et à l'information budgétaire dans les demandes.

Le Comité recommande :

- de conserver l'outil d'ajustement du coût de la recherche, qui permet de modifier légèrement le montant des subventions à l'intérieur d'une catégorie de financement pour les groupes d'évaluation qui souhaitent apporter des ajustements en fonction des différences de coût;
- de continuer d'exiger la justification du budget dans les demandes.

Réponse de la direction : D'accord

Aucune mesure n'est requise de la part du CRSNG.

Recommandation n° 5 : Envisager de réviser le critère de la contribution à la formation de PHQ.

Le Comité recommande :

- de conserver les trois critères actuellement utilisés pour l'évaluation des demandes de subvention à la découverte, mais d'envisager de réviser le critère de la contribution à la formation de personnel hautement qualifié (PHQ);
- d'examiner des programmes internationaux pour connaître les pratiques exemplaires concernant l'évaluation du critère de la contribution à la formation de PHQ en vue de cerner les possibilités d'améliorer la définition de ce critère, par exemple déterminer s'il devrait mettre l'accent uniquement sur les étudiants et les stagiaires postdoctoraux (en excluant les attachés de recherche et les techniciens);
- de consulter le Comité des subventions et bourses ainsi que les groupes d'évaluation sur les mesures à prendre pour améliorer l'évaluation du critère de la contribution à la formation de PHQ et de faire connaître ces mesures au milieu de la recherche;
- s'il est impossible d'en arriver à un meilleur paramètre pour la contribution à la formation de PHQ, d'envisager de modifier le coefficient de pondération des trois critères d'évaluation des subventions à la découverte, actuellement de 33 % chacun, pour leur attribuer respectivement un coefficient de 40 % (excellence du chercheur), 40 % (mérite de la proposition) et 20 % (contribution à la formation de PHQ). Ces coefficients, qui ont été suggérés le plus souvent par les membres du milieu de la recherche, ne modifieraient guère la répartition des catégories de financement;
- si l'on modifie la pondération, de faire savoir que la contribution à la formation de PHQ n'est d'aucune façon reléguée à l'arrière-plan en précisant qu'elle demeure un objectif essentiel du CRSNG et du Programme de subventions à la découverte.

Réponse de la direction : *D'accord en principe*

La direction reconnaît l'importance des trois critères de sélection des subventions à la découverte. Le CRSNG est tout à fait d'accord avec l'idée selon laquelle la formation de PHQ et un solide milieu de formation en recherche demeurent les principaux objectifs et résultats du Programme de subventions à la découverte et sont étroitement liés à sa pertinence.

Comme l'a fait remarquer le Comité, la formation de PHQ peut être universellement un critère difficile à évaluer dans des programmes similaires à l'échelle internationale étant donné les difficultés inhérentes à l'obtention d'information ou de paramètres concrets. Il faut mener un examen plus détaillé pour déterminer si le coefficient de pondération du critère de la contribution à la formation est trop élevé dans le processus d'évaluation actuel. La direction doit déterminer si la meilleure façon de régler ce problème consiste à réduire légèrement la pondération de ce critère ou à mieux définir et à améliorer les outils, l'information dans les demandes et les orientations fournies aux membres des groupes d'évaluation pour les besoins de son évaluation.

La direction considère que les difficultés inhérentes à l'évaluation du critère de la contribution à la formation de PHQ visent toutes les catégories de candidats, quoiqu'elles puissent être plus prononcées dans certaines catégories, et l'évaluation de la qualité du milieu de formation et de son incidence. Les révisions du critère de la formation de PHQ et, plus précisément, son application aux chercheurs en début de carrière, seront analysées à la lumière d'autres recommandations du Comité se rapportant à l'appui accordé à ce groupe. La direction prend également acte de la proposition du Comité selon laquelle l'attribution d'un coefficient de pondération moins élevé à la contribution à la formation de PHQ permettrait d'améliorer le processus d'attribution sans qu'il s'agisse d'un changement de priorité.

Mesures proposées

Responsabilité : la Direction des subventions de recherche et bourses – Échéance : 2016

- La direction examinera les pratiques exemplaires et envisagera les aspects à améliorer dans l'évaluation du critère de la contribution à la formation de PHQ, notamment pour la définition de ce critère et son interprétation dans les différentes catégories de candidats.
- La direction, en concertation avec le Comité des subventions et bourses, se penchera sur les moyens d'améliorer l'évaluation du critère de la contribution à la formation de PHQ et communiquera toute modification au milieu.
- Après avoir travaillé à l'amélioration de l'évaluation du critère de la contribution à la formation de PHQ, la direction, en concertation avec le Comité des subventions et bourses, déterminera s'il est nécessaire de réviser la pondération actuelle des trois critères et se penchera sur les incidences de cette révision éventuelle sur la structure et la répartition du système de catégories de financement.

Recommandation n° 6 : Explorer des gains d'efficacité supplémentaires dans le processus d'évaluation.

Certains membres du Comité estiment qu'il serait possible d'alléger la lourde charge de travail des groupes d'évaluation. Le Comité recommande :

- de consulter le Comité des subventions et bourses pour examiner le mode de fonctionnement d'autres organismes et pays afin de cerner les mesures qui permettraient de réaliser des gains d'efficacité.

Réponse de la direction : D'accord

Le CRSNG reconnaît et apprécie le temps considérable consacré par les membres des groupes d'évaluation au processus d'évaluation par les pairs des subventions à la découverte. En fait, on peut soutenir que cet engagement est le point le plus fort du Programme, qui lui a valu des éloges dans le monde entier.

Depuis longtemps, la direction s'attache à trouver le juste équilibre entre la charge de travail des membres des groupes d'évaluation, les ressources consacrées au processus d'évaluation par les pairs et la qualité du processus.

Mesures proposées

Responsabilité : Direction des subventions de recherche et bourses – Échéance : sur une base continue

- En concertation avec le Comité des subventions et bourses, la direction s'efforcera de rendre le processus d'évaluation par les pairs aussi efficace que possible. Des avancées technologiques ou des modifications au processus d'évaluation permettraient de réaliser des gains d'efficacité.

Réponse de la direction du CRSNG – Tableau sommaire

Recommandations	D'accord ou pas d'accord	Mesures proposées	Responsabilité	Échéance
<p>1. Revoir le Programme de suppléments d'accélération à la découverte. Il y a lieu de revoir la vocation et la nature des suppléments d'accélération à la découverte. Le Comité recommande :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de maintenir pour les suppléments d'accélération à la découverte une enveloppe distincte de celle des subventions à la découverte; • de modifier l'orientation des suppléments d'accélération à la découverte pour délaisser l'appui à la recherche « à risque élevé » en faveur de leur vocation initiale d'« accélérateur » mais d'une façon plus ciblée; • de réserver les suppléments d'accélération à la découverte aux chercheurs débutants (c.-à-d. ceux qui détiennent leur doctorat depuis dix ans ou moins) et à ceux qui présentent leur première demande de renouvellement afin d'accélérer l'appui à ceux qui ont déjà fait leurs preuves et leur permettre ainsi de commencer leur carrière d'un bon pied; • de faire connaître clairement ce changement d'orientation au milieu de la recherche (car les « nouveaux » objectifs actuels ne sont pas encore bien compris). 	<p>D'accord</p> <p>D'accord en principe</p> <p>D'accord en principe</p> <p>D'accord</p>	<p>Aucune mesure requise.</p> <p>La direction des Subventions de recherche et bourses (SRB) examinera les objectifs actuels des suppléments d'accélération à la découverte.</p> <p>En collaboration avec le Comité des subventions et bourses (CSB), la direction des SRB envisagera de réserver les suppléments d'accélération à la découverte aux chercheurs débutants qui ont déjà fait leurs preuves et évaluera d'autres priorités éventuelles pour le programme.</p> <p>Le CRSNG communiquera clairement au milieu de la recherche toute modification apportée au programme.</p>	<p>Direction des SRB</p> <p>Direction des SRB</p> <p>Direction des SRB avec l'aide de la Direction des relations extérieures et communications</p>	<p>2016</p>

Réponse de la direction du CRSNG – Tableau sommaire

Recommandations	D'accord ou pas d'accord	Mesures proposées	Responsabilité	Échéance
<p>2. Permettre aux chercheurs débutants d'anticiper leur première demande de renouvellement. Le Comité recommande :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'assouplir les modalités pour permettre aux chercheurs débutants qui le souhaitent d'anticiper leur première demande de renouvellement. ▪ La recommandation en matière de financement formulée par le groupe d'évaluation aurait un caractère définitif, tant pour les renouvellements habituels après la période de validité de cinq ans que pour un premier renouvellement anticipé après trois ou quatre ans. ▪ Les résultats des premières demandes de renouvellement seront suivis de près et présentés séparément des autres demandes de renouvellement. ▪ Les suppléments d'accélération à la découverte pourront être considérés comme une source de financement supplémentaire après la réorientation des objectifs visés (voir la recommandation n° 1). 	<p>D'accord en principe</p> <p>D'accord</p> <p>D'accord</p> <p>Requiert un examen plus approfondi</p>	<p>La direction des SRB examinera la possibilité d'autoriser les chercheurs à anticiper leur première demande de renouvellement.</p> <p>Aucune mesure requise.</p> <p>La direction des SRB révisera les statistiques des concours de subventions à la découverte pour séparer les résultats des premières demandes de renouvellement en vue d'établir des rapports de meilleure qualité.</p> <p>En concertation avec le CSB, la direction des SRB analysera plus en détail :</p> <ul style="list-style-type: none"> i. le financement supplémentaire requis pour appuyer les premières demandes de renouvellement anticipées; ii. la nature et la vocation des suppléments d'accélération à la découverte (voir la recommandation n° 1). 	<p>Direction des SRB</p> <p>Direction des SRB</p> <p>Direction des SRB</p>	<p>2016</p> <p>2014 et exercices ultérieurs</p> <p>2016</p>

Réponse de la direction du CRSNG – Tableau sommaire

Recommandations	D'accord ou pas d'accord	Mesures proposées	Responsabilité	Échéance
<p>3. Apporter de légères améliorations au processus d'évaluation par les pairs. Le Comité recommande :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de mieux faire connaître le mode de fonctionnement du modèle de conférence pour l'évaluation des demandes interdisciplinaires; • d'envisager des façons d'améliorer, en quantité et en qualité, les commentaires formulés à l'intention des candidats à une subvention à la découverte, en particulier ceux qui reçoivent un montant moindre ou qui ne reçoivent pas de financement. 	<p>D'accord</p> <p>D'accord en principe</p>	<p>Le CRSNG examinera des moyens de mieux communiquer le mode de fonctionnement du modèle de conférence en ce qui concerne l'évaluation des demandes interdisciplinaires. Le personnel aura l'occasion de présenter cette information, y compris de promouvoir les vidéos en ligne du CRSNG, dans le cadre des visites des sociétés savantes au printemps et à l'été 2014 et dans des articles du bulletin du CRSNG.</p> <p>La direction des SRB évaluera les possibilités de donner et de communiquer une plus grande rétroaction aux candidats tout en réduisant le plus possible l'incidence sur les membres bénévoles des groupes d'évaluation (voir la recommandation n° 6) et le personnel.</p>	<p>Direction des SRB avec l'aide de la Direction des relations extérieures et communications</p> <p>Direction des SRB</p>	<p>2014</p> <p>2016</p>

Réponse de la direction du CRSNG – Tableau sommaire

Recommandations	D'accord ou pas d'accord	Mesures proposées	Responsabilité	Échéance
<p>4. Continuer d'avoir recours au facteur du coût de la recherche et à l'information budgétaire dans les demandes. Le Comité recommande :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de conserver l'outil d'ajustement du coût de la recherche, qui permet de modifier légèrement le montant des subventions à l'intérieur d'une catégorie de financement pour les groupes d'évaluation qui souhaitent apporter des ajustements en fonction des différences de coût; • de continuer d'exiger la justification du budget dans les demandes. 	<p>D'accord</p> <p>D'accord</p>	<p>Aucune mesure requise.</p> <p>Aucune mesure requise.</p>		

Réponse de la direction du CRSNG – Tableau sommaire

Recommandations	D'accord ou pas d'accord	Mesures proposées	Responsabilité	Échéance
<p>5. Envisager de réviser le critère de la contribution à la formation de PHQ. Le Comité d'examen international recommande :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de conserver les trois critères actuellement utilisés pour l'évaluation des demandes de subvention à la découverte, mais d'envisager de réviser le critère de la contribution à la formation de personnel hautement qualifié (PHQ); • d'examiner des programmes internationaux pour connaître les pratiques exemplaires concernant l'évaluation du critère de la contribution à la formation de PHQ en vue de cerner les possibilités d'améliorer la définition de ce critère, par exemple déterminer s'il devrait mettre l'accent uniquement sur les étudiants et les stagiaires postdoctoraux (en excluant les attachés de recherche et les techniciens); • de consulter le Comité des subventions et bourses ainsi que les groupes d'évaluation sur les mesures à prendre pour améliorer l'évaluation du critère de la contribution à la formation de PHQ et de faire connaître ces mesures au milieu de la recherche; 	<p>D'accord</p> <p>D'accord en principe</p> <p>D'accord</p>	<p>Aucune mesure requise.</p> <p>La direction des SRB examinera les pratiques exemplaires et envisagera les aspects à améliorer dans l'évaluation du critère de la contribution à la formation de PHQ, notamment pour la définition de ce critère et son interprétation dans les différentes catégories de candidats.</p> <p>La direction des SRB, en concertation avec le CSB, se penchera sur les moyens d'améliorer l'évaluation du critère de la contribution à la formation de PHQ et communiquera toute modification au milieu de la recherche.</p>	<p>Direction des SRB</p> <p>Direction des SRB</p>	<p>2016</p>

Réponse de la direction du CRSNG – Tableau sommaire

Recommandations	D'accord ou pas d'accord	Mesures proposées	Responsabilité	Échéance
<ul style="list-style-type: none"> • s'il est impossible d'en arriver à un meilleur paramètre pour la contribution à la formation de PHQ, d'envisager de modifier le coefficient de pondération des trois critères d'évaluation des subventions à la découverte, actuellement de 33 % chacun, pour leur attribuer respectivement un coefficient de 40 % (excellence du chercheur), 40 % (mérite de la proposition) et 20 % (contribution à la formation de PHQ). Ces coefficients, qui ont été suggérés le plus souvent par les membres du milieu, ne modifieraient guère la répartition des catégories de financement; • si l'on modifie la pondération, de faire savoir que la contribution à la formation de PHQ n'est d'aucune façon reléguée à l'arrière-plan en précisant qu'elle demeure un objectif essentiel du CRSNG et du Programme de subventions à la découverte. 	<p>Requiert un examen plus approfondi</p> <p>D'accord</p>	<p>Après avoir travaillé à l'amélioration de l'évaluation du critère de la contribution à la formation de PHQ, la direction des SRB, en concertation avec le CSB, déterminera s'il est nécessaire de réviser la pondération actuelle des trois critères et se penchera sur les incidences de cette révision éventuelle sur la structure et la répartition du système de catégories de financement.</p> <p>La direction des SRB communiquera tout changement.</p>	<p>Direction des SRB</p> <p>Direction des SRB avec l'aide de la Direction des relations extérieures et communications</p>	

Réponse de la direction du CRSNG – Tableau sommaire

Recommandations	D'accord ou pas d'accord	Mesures proposées	Responsabilité	Échéance
<p>6. Explorer des gains d'efficacité supplémentaires dans le processus d'évaluation. Certains membres du Comité d'examen international estiment qu'il serait possible d'alléger la lourde charge de travail des groupes d'évaluation. Le Comité recommande :</p> <ul style="list-style-type: none"> de consulter le Comité des subventions et bourses pour examiner le mode de fonctionnement d'autres organismes et pays afin de cerner les mesures qui permettraient de réaliser des gains d'efficacité. 	D'accord	La direction des SRB, en concertation avec le CSB, s'efforcera de rendre le processus d'évaluation par les pairs aussi efficace que possible. Des avancées technologiques ou des modifications au processus d'évaluation permettraient de réaliser des gains d'efficacité.	Direction des SRB	Sur une base continue